

Présence de la langue française en Chypre des origines a la période contemporaine

Brunehilde IMHAUS
Bureau Linguistique Chypre

L'histoire de la langue française dans l'île de Chypre est intimement liée aux Croisades.

L'île, devenue un état croisé franc en 1192, lorsque la dynastie poitevine des Lusignan en prit possession, est restée franque jusqu'en 1489, date à laquelle elle fit partie du domaine colonial vénitien.

La vie politique de l'île a été particulièrement agitée puisqu'en 1571 Chypre fut conquise par les Turcs ; ensuite, à la désagrégation de l'empire ottoman, la Couronne britannique s'y installa jusqu'à la proclamation de la République de Chypre, le 16 août 1960. En 1974, en raison d'une cohabitation difficile entre les communautés chypriotes grecques et turques et de problèmes de politique interne et externe, la Turquie envahit en partie l'île et occupa une portion du territoire.

A ce bref rappel historique on devine qu'en tant qu'ex-colonie anglaise, l'héritage britannique reste prépondérant. Mais la langue française bénéficie d'une histoire plus ancienne.

Le français au Moyen Age

Si l'on suit les développements de la vie intellectuelle en Chypre, on peut noter que, langue parlée à la cour dès la mainmise poitevine, le français ne devint pas pour autant la langue vernaculaire des Chypriotes. Le français fut la langue des élites urbaines cultivées. Rappelons que les *Assises de Jérusalem*, texte de référence régissant le Royaume latin de Jérusalem dont fit partie le Royaume de Chypre, sont rédigées au XIII^e siècle en français. De même, les hommes de lettres francs de l'île écrivent en français. Ainsi, dans son *Estoire de la guerre qui fu entre l'emperor Frederic et Johan d'Ibelin*, le chevalier franc Guillaume de Tyr a tracé de remarquables portraits de chevaliers croisés. Bien que d'origine piémontaise, peut-être sous l'influence de la Maison de Savoie, Philippe de Novarre s'exprime en français. Philippe de Mézières, chancelier et ami du roi Pierre 1^{er}, a évoqué le personnage du souverain dans son *Songe du Viel Pèlerin*. Un autre chroniqueur en langue française, Gérard de Monréal, compose une *Geste des Chyprois*. Quant au grand écrivain et poète Guillaume de Machaut, il a laissé une œuvre de première importance pour l'histoire de l'île de Chypre et de l'Orient latin rédigée en français.

Les Latins ont marqué également la musique médiévale. Le « Manuscrit de Turin », partie de la dot que la princesse Anne de Lusignan emporta de Chypre lorsqu'elle épousa un prince de Savoie, rassemble un grand nombre de délicieuses pièces : ballades, rondeaux, virelais écrits en langue française.

La langue française est aussi à cette époque la langue de la mort. C'est en français que sont rédigées les épitaphes funéraires, alors que le plus souvent en France elles sont encore gravées en latin. Compte tenu de la composante sociologique des défunts, nobles, ecclésiastiques, mais aussi bourgeois ou marchands, il faut bien admettre que le français est une langue parlée par toute la société franque et qu'il n'y a pas acculturation des Francs vers le grec comme on a trop tendance à le dire.

La littérature franque influence la littérature grecque et des ballades chypriotes écrites en grec sont directement inspirées par la littérature épique franque. Le déroulement d'un mystère de la Passion écrit au XIII^e siècle par un Chypriote, Constantin, chef des Archives, est un exemple de tentative de reproduction dans la culture grecque de théâtre joué dans la tradition occidentale.

Le français durant l'époque moderne

Lorsqu'au XVI^e siècle Chypre devient possession vénitienne, on note un glissement du français au vénitien. Une grande partie de la noblesse reste d'expression française, mais de plus en plus pénétrée d'éléments linguistiques vénitiens. D'ailleurs les chroniques latines du XVI^e siècle sont rédigées en vénitien.

Cependant, la création en 1592 de la Compagnie du Levant amena des commerçants français à s'installer à Larnaca ou à y séjourner. A la fin du XVII^e siècle, la petite communauté latine avait progressé, maintenant une certaine francophonie. Le français devint ainsi jusqu'au début du XX^e siècle la langue vernaculaire des comptoirs du Levant.

Dans le reste de l'île, après la conquête turque, les termes francs ou vénitiens furent en partie éliminés ou réutilisés selon une prononciation défectueuse. A la suite de la conquête ottomane, l'île de Chypre tomba dans un certain oubli, en dépit de la présence consulaire à Larnaca.

Le français aux XIX^e et XX^e siècles

Au XIX^e siècle, les voyageurs et écrivains français passent volontiers par Chypre dans leur périple vers le Proche-Orient. Citons par exemple le grand historien des croisades, H. Michaud. A. de Lamartine séjourne en Chypre en 1832 et 1833 et décrit ses impressions dans son *Voyage en Orient*. A. Rimbaud a lui-même travaillé en Chypre entre 1870 et 1880. Ces récits de voyages ne sont pas sans importance, car ils permettent aux lecteurs français de découvrir l'île de Chypre.

Vers la fin du XIX^e siècle, les relations commerciales entre la France et Chypre, les séjours d'hommes de lettres, la présence de consuls soucieux du développement de la langue française créèrent un courant favorable pour tenter de développer l'enseignement de la langue française. Les consuls de France, Regnault puis Fourcade, se lancèrent à fond dans cette tâche.

Déjà en 1841, une école publique de Larnaca, ville des échanges commerciaux, enseignait le français ; mais également à Nicosie, capitale de l'île, dans le premier lycée chypriote fondé en 1812 par l'archevêque Kyprianos et réservé aux garçons, le français était matière d'enseignement (ce lycée fut ensuite fermé en 1821 par les autorités turques car il constituait un foyer d'agitation politique ; il fut rouvert en 1831).

C'est dans ce contexte que le consul Fourcade, aidé par l'abbé Paul Bruoni, Français de Larnaca, Vicaire apostolique et Légat pontifical en Syrie, demandèrent l'aide de la mission lyonnaise de la Propagation de la Foi. Le détachement de quatre sœurs de l'ordre d'Émilie de Vialar fut accordé. La première mission d'Orient arriva à Larnaca le 12 décembre 1844 et les quatre religieuses s'installèrent dans la maison paternelle de Monseigneur Bruoni. Ces religieuses dont la mission était essentiellement caritative devaient aussi prendre en charge l'éducation des jeunes filles. La construction d'une école fut décidée et l'Association de la foi contribua au financement du projet tout comme d'ailleurs Louis-Napoléon Bonaparte, l'Autriche et la Russie. (Il est évident que ces deux nations s'opposaient ainsi à l'Angleterre). La première pierre fut posée en 1846 et les bâtiments existent encore. C'est ainsi que l'école des Sœurs de Saint-Joseph, essentiellement une école de langues et de bonnes manières débuta ; elle comptait alors 90 élèves.

Les Frères Prêcheurs, présents en Chypre depuis le XIII^e siècle, avaient également fondé en 1844 à Larnaca une école pour l'éducation des jeunes gens, la « Schola Puerorum Terrae Sanctae » où une cinquantaine d'élèves apprenaient le français.

Un rapport officiel du Consulat de France datant de 1860 faisait mention d'une école privée, dirigée par un Français, Louis Bernard et un Grec. Une cinquantaine d'élèves y étaient inscrits.

Au lycée hellénique de Limassol, la langue française fut aussi enseignée de 1866 à 1871 par un professeur crétois. Et dès 1874, les Sœurs de Saint-Joseph ouvrirent une école à Nicosie, toujours destinée aux filles.

Lorsqu'en 1878 l'Angleterre devint maîtresse de l'île, l'archevêque Sofronios II prononça, devant le gouverneur anglais, son discours de bienvenue en français ! Voulut-il être provocateur puisque peu de temps auparavant les Chypriotes avaient demandé à la France de doter Chypre d'un protectorat (quels beaux jours eût pu alors avoir la langue française !) ou bien au contraire voulut-il être agréable aux Anglais en s'exprimant dans une langue européenne ?

L'Angleterre en prenant possession de l'île y organisa l'administration coloniale et dota Chypre d'un système éducatif primaire officiel, laissant le cycle secondaire à l'initiative privée.

A partir de 1893, le lycée de Nicosie devint le Gymnase Panchypriote, appellation qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Lors de son inauguration, le drapeau français flottait, à côté des drapeaux grecs et turcs. La propagation des idéaux révolutionnaires

français de liberté des peuples n'était pas pour rien dans ce geste.

Ce fut l'enseignement secondaire grec qui servit de modèle à l'organisation des études. On y enseigna donc le français à raison de deux heures hebdomadaires. Une subvention du gouvernement français fut peut-être en la matière incitative. Mais les lycées de Limassol et de Larnaca ne voulurent pas être en reste et réintroduisirent ou mirent en place le français dans le cursus scolaire. Les écoles turques, quant à elles, n'enseignaient que l'anglais. A la même époque commença à se développer l'enseignement grec laïc destiné aux filles et incluant le français.

L'enseignement de la langue française progressait donc et les écoles anglaises qui commençaient à s'étendre prévoyaient aussi quelques heures de français dans leur programme.

Un pas décisif pour l'enseignement du français fut franchi au début du XX^e siècle, toujours grâce au consul de France, M. Hippeau. De fait, dans leur lutte contre l'occupation anglaise, les élites chypriotes grecques étaient influencées par la Déclaration des Droits de l'Homme. La langue française, véhicule de la philosophie des Lumières, n'était plus considérée uniquement sous un aspect mercantile. M. Hippeau insista et obtint du gouvernement français une subvention destinée au Gymnase Panchypriote, afin d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement de la langue française, puis la nomination officielle d'un enseignant dit 'chargé de mission', René Delaporte, qui resta 3 ans en Chypre. Cette intelligente politique porta vite ses fruits. D'autres établissements scolaires imitèrent le Gymnase Panchypriote, créant ou augmentant les heures d'enseignement du français, et engageant des professeurs qui avaient suivi un cycle d'études dans les collèges du Levant ou du Proche-Orient.

A son tour, à Nicosie, l'école turque Idadie introduisit aussi un cours optionnel de français dans ses programmes (3 heures hebdomadaires), et enfin l'école arménienne Melkonian, alors très florissante, proposa également des cours de français aux jeunes élèves.

En 1923, les Sœurs Franciscaines de Terre Sainte fondèrent une école franco-italienne à Limassol et un autre établissement s'ouvrit à Famagouste en 1952 qui fonctionna jusqu'à l'invasion de cette partie de l'île par les troupes turques en 1974.

Après la jeunesse, il convenait de penser aux adultes. M. Hippeau et R. Delaporte songèrent à l'Alliance Française et en 1906 s'ouvrirent les sections de l'Alliance

Française de Larnaca et Nicosie. Les cours furent à l'origine gratuits et 60 adultes s'inscrivirent à Larnaca, 285 à Nicosie. Les cours comprenaient un cursus de 4 ans, organisé en débutants, moyens, supérieurs, à raison de 3 heures hebdomadaires.

M. Hippeau et les différents professeurs déployèrent beaucoup d'énergie pour soutenir cet enseignement. Ils créèrent une bibliothèque à l'Alliance Française de Nicosie, grâce à la générosité du Conseil de Paris (en 1907 elle comptait 30 ouvrages, et 309 en 1909). En 1908, s'ouvrit une salle de lecture où 64 publications diverses arrivaient régulièrement. Ils eurent alors l'idée d'une manifestation publicitaire de choc : au théâtre municipal de Nicosie l'on présenta un exposé sur « L'utilité de la Langue Française », suivi d'un intermède musical et couronné par la représentation de la *Grammaire* d'E. Labiche !

Eh bien, ce fut un succès et les élites intellectuelles de l'île portèrent de plus en plus d'intérêt au français. En 1910, on pouvait compter dans toute l'île 1500 apprenants de français. Quelques mécènes s'intéressèrent par ailleurs à la langue française. L'un d'eux offrit un terrain pour la construction d'une école laïque française, mais par manque d'intérêt parisien... l'école ne vit jamais le jour. La France n'a pas su saisir là sa chance, car toutes les élites chypriotes y auraient été éduquées et l'on devine les développements futurs.

En 1908, l'Alliance Française de Nicosie manquant de fonds, les cours devinrent payants. En revanche comme dans les écoles grecques les cours se multipliaient, R. Delaporte proposa une section commerciale trilingue optionnelle grec-français-anglais (6 heures hebdomadaires). Tandis qu'à Larnaca, en raison de problèmes financiers, on fit appel au bénévolat. En 1927, la comtesse du Périer fonda la bibliothèque Gui de Lusignan qui fonctionna jusqu'en 1947.

Cependant la situation du français n'était pas définitivement acquise. Des subventions importantes attribuées aux écoles religieuses de Larnaca et Nicosie par le gouvernement anglais ébranlèrent les convictions linguistiques de ces établissements. C'est à partir de cette période que ces écoles perdirent leur caractère proprement français. De plus, en 1948, dans l'enseignement secondaire public, le français devint facultatif pour les garçons ; il resta obligatoire pour les filles et les élèves des sections commerciales. Il était évident que dans une colonie de la Couronne, les jeunes gens, pour postuler à un emploi, devaient être munis de diplômes comportant de l'anglais.

Il faut aussi noter qu'aucun effort ne fut plus entrepris pour animer le français. Les Alliances Françaises n'eurent plus de moyens et périclitèrent. Aucune manifestation culturelle n'eut lieu pendant près de 25 ans jusqu'à l'ouverture, en 1959, du Centre Culturel Français de Nicosie.

En effet, le gouvernement français avait, en 1934, décidé de la fermeture du Consulat Général de France (alors que sous une forme ou une autre la France était présente en Chypre depuis la fin du XII^e siècle). Mais à l'annonce de la proclamation prochaine de l'indépendance de Chypre, la France avait de nouveau désiré avoir une représentation diplomatique en la personne de J. Lapierre qui arriva en 1959.

Devant la situation très dégradée du français, ce dernier insista pour que soit ouvert un Centre Culturel. (A part le British Council, ce fut la première mission culturelle à s'installer dans l'île). Le premier directeur du Centre Culturel, R. Milliex, réorganisa sur des bases solides le rayonnement culturel de la France et permit à la langue française de connaître un nouvel essor. Il obtint vite de la DGRCSST du ministère des Affaires étrangères un enseignant détaché.

Dans deux établissements chypriotes turcs des cours de français furent aussi assurés. A la même période, le Bureau de l'Éducation Chypriote Grec créa des Instituts de Langues Étrangères où le français était enseigné avec un certain succès. De plus, en 1963, le français retrouva son caractère obligatoire d'enseignement pour tous les élèves des lycées.

Le Centre Culturel continua de se développer. A sa création, il hérita de la Bibliothèque de l'Alliance Française de Larnaca et la compléta. Il assura des cours de français d'abord gratuits, puis payants à partir de 1978. Ses effectifs ont varié depuis sa création. Ils atteignent aujourd'hui près de 500 élèves (2/3 d'enfants, 1/3 d'adultes) dans une ville (200 000 habitants) où la concurrence est vive entre instituts publics et privés de langues, sans oublier les très nombreuses leçons particulières.

A l'heure actuelle, dans l'enseignement public, le statut de la langue française apparaît assez privilégié. L'enseignement de la langue française était obligatoire à partir de la dernière année du collège et durant les trois années du lycée. Une intelligente réforme pédagogique l'a rendu, à compter de la rentrée 1996, obligatoire durant toute la scolarité du collège jusqu'à la première année du lycée, optionnel ensuite.

Au niveau de l'enseignement privé non confessionnel, important en Chypre, le français peut être enseigné dès le primaire selon les établissements, voire dès les

classes maternelles.

En revanche, ces dernières années ont vu la disparition des écoles des Sœurs de Saint-Joseph à Larnaca en 1990, à Nicosie en 1996. Seule subsiste l'École Franciscaine de Limassol, à prépondérance anglaise cependant.

A l'Université de Chypre créée en 1992, le français est enseigné en tant que matière à option à l'intérieur du Département de Langues. Une section « Études Européennes » devrait ouvrir à la rentrée 1998 où le français spécifique pourrait trouver sa place.

Trois sections locales d'Alliance Française existent à Limassol, Larnaca et Paphos et font preuve de plus ou moins de dynamisme.

Après les troubles intercommunautaires de 1974 et de la partition de l'île en deux zones, à la suite de l'occupation du nord par l'armée turque, la zone chypriote turque a maintenu un enseignement optionnel du FLE, très distancé par l'anglais et l'allemand. Une présence française est assurée par une association culturelle franco-chypriote-turque où des cours de français sont organisés. Quelques cours de français sont dispensés dans les universités privées ainsi que dans quelques collèges payants.

Il serait évidemment passionnant de pouvoir suivre par établissement l'évolution de l'enseignement du français dans ses moindres détails. Mais hélas, la mémoire de cet enseignement est bien mince et pratiquement conservée, par fragments uniquement, dans les écoles religieuses.

Profil des élèves

A travers une enquête très récente, on peut tracer un tableau, partant de la fondation de ces établissements à nos jours.

Voyons d'abord le nombre d'élèves :

Larnaca	1844 : 91 élèves	Nicosie	1884 : 26 élèves
	1914 : 200 élèves		1920 : 120 élèves
	1940 : 100 élèves		1937 : 270 élèves
	1970 : 370 élèves		1962 : 500 élèves
	1988 : 108 élèves		1975 : 199 élèves
	1990 : fermeture		1994 : 30 élèves
			1996 : fermeture

Ces deux écoles accueillait un public uniquement féminin. L'école Saint-Joseph de Nicosie (d'ailleurs rebaptisée St Joseph's School depuis plusieurs années) est située

sur la ligne de démarcation entre zone chypriote grecque et zone chypriote turque, ce qui explique en partie qu'elle ait périclité.

Limassol	1923 :	54 élèves
	1947 :	257 élèves
	1961 :	587 élèves
	1968 :	1357 élèves
	1982 :	1176 élèves
	1994 :	663 élèves

Des garçons y sont aussi scolarisés depuis quelques années dans le primaire.

Dans ces trois établissements, il est intéressant de suivre l'origine ethnique des élèves. A Larnaca, par exemple, on note qu'à ses débuts, la répartition des élèves était la suivante : Chypriotes 66% ; Syriennes ou Turques 40%. La réputation de l'établissement au Proche-Orient incitait les familles aisées à y envoyer leurs filles afin d'y recevoir une éducation à l'occidentale. Le même phénomène se remarque à Saint-Joseph de Nicosie avec un peu moins d'ampleur. Toutes les jeunes filles de la bourgeoisie turque de Nicosie y étaient éduquées ainsi que les filles des minorités maronites et arméniennes. L'école Sainte-Marie de Limassol, plus récente, a toujours eu une forte proportion de Chypriotes (90%).

L'évolution sociale est également significative. Ces trois établissements réservés, à l'origine, à la riche bourgeoisie citadine ont vu une mutation s'effectuer après 1960, où les classes moyennes, puis la classe ouvrière, voire rurale, ont peu à peu confié l'éducation de leurs filles à ces institutions. Le français a gagné des strates sociales où jusque-là il avait peu pénétré.

Les enseignants

Tracer un profil de l'enseignant de français est fort malaisé car les fonds susceptibles d'être exploités sont rares.

Tout au long du XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e siècles, tant dans l'enseignement public que privé, le recrutement fut très hétérogène. Nous ignorons, par exemple, qui était réellement R. Delaporte. Les enseignants se recrutaient sur la seule affirmation qu'ils connaissaient le français. La plupart provenaient du Levant ou du Proche-Orient selon un phénomène commun à beaucoup de pays méditerranéens. Ces enseignants furent souvent des Français originaires de la Méditerranée orientale, mais également des Grecs ou des Syriens et peu à peu des Chypriotes, parfois d'anciens

élèves de l'école. Au début du XX^e siècle le recrutement s'est amélioré. Les enseignants avaient reçu une formation universitaire, (pas nécessairement en langue française, mais quelquefois...) en Grèce, au Liban, en France, en Angleterre.

Depuis que l'enseignement du FLE s'est institutionnalisé, tous les enseignants sont recrutés après inscription sur une liste d'attente sur la base d'une licence de français (même si l'on note quelques distorsions à la règle) ou d'une formation déclarée équivalente. A l'heure actuelle, beaucoup d'enseignants sont nantis d'une maîtrise, voire d'un D.E.A. Ils sont, à 95%, d'origine chypriote.

La dénomination de ces enseignants traduit bien l'évolution qui s'est produite dans la qualité de l'enseignement. Dans les premières années de l'enseignement du français, ces enseignants furent appelés, comme dans d'autres pays européens « Maîtres de Langue », puis progressivement professeurs. (Très souvent, leur salaire ne suffisait pas, ils donnaient des leçons particulières, ils proposaient souvent leurs services par petites annonces ou par « le bouche à oreilles ». On note aussi jusque vers les années 1950 les services rendus par la « dame française » qui gagnait tant bien que mal sa vie en donnant des leçons de français).

Manuels et méthodes

Le premier témoignage nous vient du Gymnase Panchypriote. En date du 17 septembre 1866, la correspondance du Comité scolaire fait état d'une commande à Smyrne de 15 grammaires françaises. L'on sait que l'enseignement de la grammaire était prépondérant, complété par des exercices de lecture, d'orthographe et la lecture des grands tragiques français.

Ensuite, il nous faut arriver aux années 1950 pour trouver des témoignages d'outils pédagogiques employés pour l'apprentissage de la langue française.

Voici ce que l'enquête a livré pour les écoles religieuses :

A. Souché / J. Lamaison : *La grammaire nouvelle et le français*

G. Mauger / Ph. Bruézière : *Langue et civilisation françaises*

Le français et la vie

Robin et Bergeaud : *Le français par la méthode directe*

E. Grammont / A. Hamon : *Grammaire française*

J. et G. Capelle / F. Grand-Clément / G. Quénelle : *La France en direct*.

Quant aux écoles publiques, elles ont longtemps fonctionné sans méthodes ; seules des grammaires, le plus souvent éditées en Angleterre, servaient de livres de

référence ; puis elles ont opté pour le manuel *Langue et civilisation françaises*, les Instituts de langues adoptant *La France en direct*. En 1970, l'inspecteur de français réalisa une méthode adaptée au contexte local et destinée au lycée. Cette méthode a été remplacée, en 1994, par une autre méthode locale, *Passeport pour la France*. La méthode *Espaces* est réservée aux classes renforcées de langues du lycée. Les Instituts publics de langues ont choisi *Diabolo menthe*.

Le Centre Culturel Français a pendant longtemps utilisé l'ouvrage *Langue et civilisation françaises*, puis diverses méthodes de façon simultanée, avant d'adopter *Le Nouveau sans frontières* pour les adultes et *En avant la musique* pour les élèves d'âge scolaire, remplacé, en 1995, par *Fréquence jeunes*.

Quant aux nombreux établissements scolaires privés, ils utilisent tout l'éventail des méthodes françaises, mais aussi souvent des manuels « made in England ».

En zone chypriote turque, dans l'enseignement public à la *Méthode Orange* a succédé *Pile ou face*.

Malheureusement, aucun établissement chypriote ne semble avoir conservé d'exemplaires de leçons, exercices, types d'examens ou copies d'élèves, sauf à partir de la dernière décennie.

Les certifications

Tous les établissements scolaires, dès leur origine, ont préparé à un diplôme de fin d'études mais sans aucune harmonisation. Chaque école religieuse avait ses propres examens. Les écoles religieuses des Sœurs de Saint-Joseph présentaient leurs élèves à un examen de français dit Brevet d'Ambassade, géré par le Centre Culturel depuis sa fondation.

Le Gymnase Panchypriote s'était à l'origine inspiré du modèle grec et un diplôme de fin de cycle secondaire cautionné par l'Université d'Athènes sanctionnait les études. Dans ces diplômes, le français était absent. Au cours du XX^e siècle, les écoles publiques se sont alignées sur le Gymnase Panchypriote qui préparait à l'examen final, l'« Apolytirion », pour lequel le français n'était et n'est toujours obligatoire que pour les classes renforcées de langues.

Peu à peu les écoles religieuses, les Instituts de langue dépendant du Ministère Chypriote de l'Éducation et le Centre Culturel Français ont présenté des élèves aux certifications françaises : examens de l'Alliance Française, Sorbonne 1^{er} et 2^e degrés ;

l'école Saint-Joseph de Nicosie préparait aussi des élèves au BEPC avec un taux de réussite de 80%.

Dans une ex-colonie anglaise les examens donnant accès aux universités britanniques étant très prisés, un grand nombre d'élèves se présentent au « General Certificate of Education » section français. Depuis 1995, le Centre Culturel Français est devenu centre d'examen du DELF qui rencontre un vif succès.

Bibliothèques

Si nous jetons un coup d'œil aux bibliothèques des différents établissements, on remarque une grande disparité entre les écoles religieuses et les autres établissements. Les bibliothèques des écoles confessionnelles sont assez fournies, mais en livres de littérature de jeunesse très classiques, citons : la bibliothèque rose, bibliothèque verte, bibliothèque rouge et or, bibliothèque de jeunesse, collection Contes et Légendes, les classiques, Vaubourdolle, Larousse, Hatier, textes en français facile, peu de revues.

Toutes ces collections, sans doute suffisantes en nombre compte tenu des appétences en lecture des jeunes Chypriotes, n'ont pas contribué à donner une image bien dynamique de la langue française. Quant aux ouvrages de civilisation, ils sont absents.

Dans les établissements publics, en dépit des efforts réalisés par le Service Culturel de l'Ambassade de France, les rayons des bibliothèques sont souvent vides ou peu garnis. A l'heure actuelle grâce au Service Culturel, tous les établissements secondaires reçoivent les revues *Le Français dans le Monde* et *Okapi*.

Lors de la création de l'Université de Chypre, le BCLE et le Centre Culturel ont doté la bibliothèque universitaire d'un nombre important de livres de référence, d'ouvrages pédagogiques divers, d'ouvrages de littérature et ont souscrit des abonnements pour la section de FLE à différentes revues.

Nicosie compte aussi deux importantes bibliothèques publiques qui renferment les grands auteurs classiques français dans les domaines de la littérature, de la philosophie, de l'histoire.

Pour tenter d'être complet, il faut ajouter que la présence française en Chypre s'illustre depuis plusieurs décennies grâce aux fouilles archéologiques, lesquelles donnent lieu à des publications en français. La qualité et l'importance de ce champ de recherche sont telles que l'archéologie chypriote ne peut se passer de ces publications.

C'est sans doute en dehors de l'enseignement un des domaines privilégiés pour la langue française.

Quant au Centre Culturel Français, il œuvre différemment selon ses responsables pour assurer une diffusion culturelle dans l'île. C'est une institution à laquelle les Chypriotes sont très attachés.

Au terme de cet exposé concernant la présence de la langue française en Chypre, on peut donc remarquer qu'à travers un parcours très cahotant, le français est présent dans l'île depuis le Moyen Age. Que reste-t-il dans la langue chypriote contemporaine du français médiéval ? Un grand nombre de mots plus ou moins déformés. Et l'étude scientifique de l'usage de termes français dans le champ sémantique chypriote utilisé de nos jours serait un travail linguistique fort intéressant à réaliser. Voici quelques exemples de termes français, dans la transcription latine :

flan, flaouna ; général, tzeneral ; cheminée, tzimnia ; frontière, frountiera ; hanap, hanapin ; traversin, travarsanin ; demoiselle, tarmitzella ; serpent, serpentina ; remède, remeda ; rentable, rentables ; pilier, pileria ; poudre, poudra ; baron, parounis ; opinion, openion ; honneste, oneste ; loquet, loke ; huissier, lousieri ; mérite, meritan ; courtoisie, courtesia ; livre, livra ; couverte, couverta ; condition, countezion ; longe, lounza ; cas, kas ; gouverne, gouvernon ; avocat, avocato ; avis, avis ; avantage, avantazia.

Passée très à l'arrière plan durant la période ottomane, sauf dans le milieu consulaire de Larnaca, la langue française refait surface au XIX^e siècle, souvent grâce à la volonté de consuls énergiques. Sa position, parfois menacée n'a, sur la longue durée, cessé de se renforcer. Les trente dernières années ont en particulier été décisives. Les opérateurs de son développement ne sont plus les mêmes, aux institutions religieuses ont succédé les établissements publics et privés non confessionnels. De fait, le français est aujourd'hui enseigné du cycle primaire à l'Université.

Au cours de l'enquête réalisée auprès de différents établissements scolaires, à la question : « estimez-vous que la langue française a contribué à la formation des élites intellectuelles chypriotes », tous les établissements ont répondu par l'affirmative. En dehors d'un acquiescement de courtoisie, il n'est pas exclu que la diffusion de notre langue ait favorisé le rayonnement des grands idéaux politiques et moraux français.

De langue de cour sous la dynastie des Lusignan dès le XII^e siècle, la langue française fait partie à la fin du XX^e siècle du bagage scolaire de tout élève chypriote. C'est une belle permanence dont peu de pays non francophones peuvent se flatter.

Bibliographie

- Lamartine A. de, *Voyages en Orient*, Paris, 1836.
- Beaudouin M., *Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval*, Paris, 1884.
- Delaporte R., *L'île de Chypre*, Paris, 1913.
- Milliex R., « Le premier séjour d'A. Rimbaud à Chypre », *Kypriakai Spoudai*, Nicosie, 1965, XXIX, p. 101-110.
- Béraud S., « Liste des consuls français à Chypre de 1661 à 1959 », *Kypriakai Spoudai*, 1969, XXXIII, pp. 149-154 ; *L'Enseignement du Français à Chypre. Actes du 2^e Colloque des Études Chypriotes*, Nicosie, 1987, t. II, pp. 591-605 ; *La culture française dans l'espace chypriote*, Nicosie, 1990.
- Pouradier-Duteil A., *Consulat de France à Larnaca. Documents pour servir à l'histoire de Chypre*, t. I-II, 1992-96.